

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du 1^{er} octobre 2020

L'an deux mil vingt, le premier octobre à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : 0
Excusés : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – Mme Aurore COURGEY – M.
Jean-Charles MARIE — M. Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ -
Mme Mélanie BOUERY - Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine
THIRION – M. Philippe MORCELY – Mme Stéphanie GAUTIER – M.
Valentin MANGEOLLE

Date convocation :

28 septembre 2020

Absent (s) :

Date affichage :

08 octobre 2020

Procuration (s) :

M. Eric RIO est nommé secrétaire de séance

Délibération n° 39/2020

OBJET : Signature convention entretien et gestion piste cyclable Nord Territoire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de convention proposée par le Conseil Départemental concernant l'entretien et la gestion de la piste cyclable Nord Territoire débutée en 2015 et achevée en novembre 2018.

Communication en est faite à tous les membres présents.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 1^{er} octobre 2020. – Le Maire, Jacky CHIPAUX